



Communiqué de presse

Mayotte, le 31 octobre 2024

Considérant l'invitation tardive à la table de négociations et le manque flagrant d'une étude approfondie sur les points de revendications soulevés par les agents, l'Intersyndicale constate que les propositions présentées jusqu'ici restent insuffisantes et ne répondent pas aux problèmes structurels qui affectent la collectivité départementale.

De plus, les représentants mandatés par le Président pour mener ces négociations ont affiché une posture méprisante envers les représentants du personnel, refusant de prendre en compte les doléances légitimes exprimées par les agents.

Cette attitude dénote un manque de considération pour les enjeux de fond portés par le personnel.

Face à cette situation, l'Intersyndicale a pris la décision de refuser de poursuivre les discussions avec les élus mandatés et exige désormais la présence du Président du Conseil Départemental à la table des négociations. Toutefois, ce dernier étant actuellement absent du territoire, l'Intersyndicale annonce la transformation du préavis de grève en un préavis de grève reconductible à partir du lundi 04 novembre 2024. Ce préavis reconductible se substitue à celui en date du 17 octobre 2024.

L'Intersyndicale reste déterminée à obtenir des réponses concrètes aux revendications des agents et appelle l'administration à engager un dialogue sincère et respectueux, à la hauteur des attentes et de la mobilisation du personnel.